



SPA d'Oyonnax

2021

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



S.P.A. OYONNAX/ARBENT

9 Rue du Jura

01100 OYONNAX

Tél : 04 74 77 53 64



LA S.P.A. (Société Protectrice des Animaux) EN FRANCE

La Société Protectrice des Animaux (SPA) est la première association de protection animale en France. Créée en 1845, elle a été reconnue d'utilité publique en 1860.

Ses missions consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons,
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer,
- Sensibiliser le grand public à la protection animale,
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux,
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

LA S.P.A. D'OYONNAX (jusqu'en juin 2018)

La S.P.A. d'Oyonnax a été fondée le 14 Octobre 1971 dans cette même ville, avec pour siège la mairie, 3 avenue Jean Jaurès. Mr Jean EVRARD en a été le premier président (son nom sera associé des années plus tard au nom du refuge). C'est une association Loi 1901, validée par la sous-préfecture de NANTUA le 3 Novembre 1971. L'objectif principal de l'association était de mettre fin à la maltraitance des animaux, mais aussi d'améliorer leurs conditions de vie sous toutes les formes et tous les moyens possibles, sur le bassin oyonnaxien et des communes environnantes.

Jusqu'au 20 juin 2018, le site d'OYONNAX se composait pour les chiens, d'un box d'urgence, d'une dizaine de box avec courette et de 4 chalets avec courette fermée, ainsi qu'un parc fermé entre une partie des box et les chalets. Pour les chats, il y avait une chatterie avec un accès à un extérieur grillagé et couvert, une pièce de quarantaine et une chatonnerie. Il y avait également une infirmerie pour les chiens, une autre pour les chats et une cuisine pour la préparation de la



nourriture des chiens et des chatons. La capacité d'accueil des animaux était d'une vingtaine de chiens et de plus d'une cinquantaine de chats (la centaine était très souvent proche!!!).

La démolition du refuge rue Belmont, pour reconstruire un refuge/fourrière (services publics) appartenant au Haut Bugey Agglomération a obligé l'association de la SPA à trouver un local pour poursuivre sa mission de protection animale. La collaboration entre le Haut Bugey Agglomération et la SPA a pris fin à cette date.

LA S.P.A. AUJOURD'HUI

La S.P.A. est une association à but non lucratif, régit par la loi 1901. De part sa filiation à la confédération, elle est reconnue d'utilité public.

L'association s'est donc installée au 9 Rue du Jura à Arbent (01100). Beaucoup de travaux ont dû être engagés pour mettre le nouveau local en conformité pour accueillir les animaux. Les frais engagés pour les travaux ont été financés sur les fonds propres de l'association.

C'est dans ce contexte que depuis juin 2018, l'association de la SPA d'Oyonnax/Arbent est totalement indépendante, s'autofinance et gère l'ensemble des missions de la protection animale, avec exclusivement des bénévoles. Un comité de direction composé de 6 membres est élu et a la responsabilité de gérer au mieux le refuge tout en respectant son budget.

La volonté de plusieurs bénévoles de venir en aide aux animaux et surtout avec l'accroissement des besoins en terme de protection animale dans nos communes nécessitent la pérennisation de l'association de la S.P.A. d'Arbent/Oyonnax. Sa perte serait préjudiciable pour l'ensemble des communes, de la population et engendrerait des frais considérables aux pouvoirs publics pour professionnaliser ses missions. La maltraitance grandissant et les abandons augmentant d'année en année, font que cette institution est une nécessité dans nos communes, qu'aucune autre structure ne peut assurer, d'autant plus qu'elle ne coute



actuellement rien à la population ou aux pouvoirs publics (en 2020, 600 euros ont été octroyés par la commune d'Oyonnax et 2.000 euros par le Haut Bugey Agglomération).

Si la S.P.A. d'oyonnax/Arbent venait à disparaître, le département de l'Ain serait le « champion de France en terme de maltraitance et d'abandon ».

Encore cette année (2020), malgré 2 organismes, l'association de la SPA a :

- accueilli 231 chats et 13 chiens,
- fait adopter 227 chats et 10 chiens,
- soigné plusieurs animaux errants,
- mené plusieurs enquêtes pour prévenir la maltraitance animale,
- a financé 185 stérilisations ou castration de chats errants,
- nourri plusieurs dizaines de chats errants.

Elle ne peut plus faire face seule, sur ses fonds propres, à ses missions de protection animale et à lutter contre la prolifération féline.

Pour rappel, l'association de la SPA s'autofinance grâce aux dons des particuliers, des industriels, aux bénéfices réalisés lors des manifestations qu'elle organise (brocantes, ventes de crêpes, concours de pétanque, tenus de stand, collectes alimentaires dans les magasins), à la participation financière demandée aux adoptants. Toutes ses rentrées d'argent ne couvrent malheureusement pas les dépenses à l'entretien du bâtiment ni aux frais nécessaires aux soins des animaux, à leur alimentation....

Pour exemple, pour un chat qui rentre au refuge, l'association engage une dépense moyenne de 300 euros, exclusivement pour l'identification, les vaccinations, la stérilisation, le déparasitage interne et externe. L'alimentation, la litière, ... ne sont pas comptabilisées dans ce montant. Et plus l'animal reste longtemps au refuge, plus les dépenses augmentent.

C'est dans ces objectifs que nous vous présentons notre projet pour l'année 2021, qui ne pourra être mis en place sans votre soutien ni aide financière.



Les bénévoles ne perçoivent aucune rémunération, ni contreparties, ni dédommagement pour leur temps passé à cette cause. Ils sont disponibles 24h/24, et concilient vie professionnelle et familiale.

Toutes les actions que les membres de l'association souhaitent accroître ou mettre en place en 2021 permettront également une cohabitation entre les humains et les animaux.

LE PROJET

L'association a à cœur de poursuivre la gestion du refuge et ses missions de protections animale, et en plus :

- d'être active dans les cas de maltraitance, et non subir, en se donnant les moyens et en s'entourant de personnes assermentées,
- de mettre en place des interventions de sensibilisations dans les écoles et les structures publiques,
- de contribuer au bien-être des personnes âgées en intervenant dans les maisons de retraite (2 séances réalisées en 2020),
- de contribuer à traiter la phobie du chat notamment en recevant et en travaillant avec les personnes concernées (5 séances réalisées en 2018 et 2019),
- de mettre en place la médiation animale en institut médico-éducatif et pourquoi pas dans le service pédiatrique du centre hospitalier,
- de rencontrer l'ensemble des maires des communes pour trouver ensemble une solution pour lutter contre la prolifération féline,
- de proposer des aides pour la stérilisation/castrations des félins des propriétaires en situation précaire,
- de mettre en place des référents dans chaque commune.....

Nous souhaitons poursuivre et étendre nos missions, mais celles-ci ne seront pas possibles sans votre aide financière. Il en est de même pour la survie du refuge.



Toutes les actions que les membres de l'association souhaitent accroître ou mettre en place en 2021 permettront également une cohabitation entre les humains et les animaux.

Nous vous rappelons que les bénévoles de la SPA interviennent 7 j/7 et 24h/24. Bien qu'elle n'a pas la délégation fourrière, l'association est sollicitée régulièrement les jours ouvrés à partir de 16h30, les week-end et les jours fériés pour effectuer ce service (dernières interventions le vendredi 4 décembre 2020 à 22 heures récupération d'un chat blessé qui venait d'être percuté par une voiture route d'Apremont [récupération du chat et dépose chez le vétérinaire) et dimanche 6 décembre 2020 à 18 heures récupération d'un chien divaguant sur la voie public à Arbent [récupération du chien, vérification identification, recherche de ses propriétaires).

Nous vous sollicitons donc aujourd'hui pour nous aider à financer notre refuge pour poursuivre nos missions premières et à mettre en œuvre nos nouveaux projets qui représentent un investissement à long terme pour l'association.

Le bien vivre dans nos communes, tient à la collaboration des communes avec les associations de protection animale....

L'INVESTISSEMENT

Nos coûts (jusqu'au 14/12/2020) :

Pour l'entretien du refuge : 13.000 euros

Pour le nourrissage, litière, soins, ... aux animaux du refuge : 7.900 euros

Pour les frais vétérinaires des animaux du refuge : 66.000 euros

Pour les stérilisations/castrations et soins des chats errants : 14.000 euros

Soit un budget total de : 100.900 euros



Pour nous contacter

NOUS SERONS RAVIS DE RECEVOIR VOTRE RETOUR PAR MAIL OU PAR TELEPHONE AUX COORDONNEES SUIVANTES :

NUMERO DE TELEPHONE STANDARD : 04.74.77.53.64

NUMERO DE TELEPHONE DE LA PRESIDENTE (I. DUTREMBLE) : 06.75.32.14.50

MAIL : SPA.OYONNAX01@ORANGE.FR

Siège social :

9 Rue du Jura
01100 ARBENT

Merci
Les bénévoles de la S.P.A.